
Décrets envoyés aux départements par le ministre de l'Intérieur au 7 pluviôse, en annexe de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Décrets envoyés aux départements par le ministre de l'Intérieur au 7 pluviôse, en annexe de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 693;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36974_t2_0693_0000_7

Fichier pdf généré le 15/05/2023

On combat ainsi pour des maitres
 Mais de la liberté le zélé défenseur
 Compte moins sur le crime et plus sur sa valeur
 Poursuivi par les tempêtes
 Puisse un vaisseau seul échappé
 Annoncer aux Anglais comment la liberté
 Sait punir les forfaits qui pèsent sur leurs têtes.
 Mais que vois-je à la cîme du port ?
 Quel tourbillon de flamme
 Elève dans les airs l'épouvante et la mort.
 Quelle crainte agite mon ame ?
 Sauvez *le Themistocle* ! A nos Republicains
 Il servoit de prison; Grands Dieux, aidez leurs
 mains !

Ont-ils consommé leurs crimes ?
 Non, le plus grand nombre sauvé
 Aux horreurs de la mort est enfin enlevé.
 La liberté veilloit au sort de ces victimes.
 Beauvais, l'infortuné Beauvais
 Dans les fers respire encore
 Tremblant sur nos destins, le sort des français
 A la douleur qui le dévore,
 Semble encore ajouter. Rompez, brisez ses fers,
 Qu'il apprenne de vous la fin de nos revers.

Beauvais sent son ame émüe
 En voyant des Republicains,
 Et d'un rêve imposteur les jeux trop inhumains
 Lui semblent toujours prêts à démentir sa vue.
 A ses côtés Bayle a péri.
 Ah ! Sa mort sera vengée
 De la férocité de son vil ennemi :
 De la nation outragée
 La vengeance terrible, arbitre de son sort,
 Sur sa tête a levé l'appareil de la mort.

Mais de cette nuit terrible
 Il veut connoître les hauts faits
 Qui de la ville infâme ont puni les forfaits;
 Il compte les exploits de ce peuple invincible
 Frémit au récit du danger
 De Fréron, de Robespierre,
 Et se croit à l'asaut auprès de Dugommier
 Dans La Poype il embrasse un frère
 De Beaucours et d'Argod applaudit la valeur
 Et de Micas enfin il flatte le grand cœur.

Ah ! pourquoi dans la mêlée
 De tant d'intrépides guerriers
 Jaloux de mériter d'honorables lauriers
 N'a-t-on pû de leurs coups voir l'ardeur redou-
 blée,

Et que ne puis-je dans ces vers
 Consacrant leurs noms sublimes,
 A la honte des Roix, instruire l'univers
 De leurs actions magnanimes !
 Mais, que sont donc mes vers ? Servir la liberté
 Pour des Republicains vaut l'immortalité.

Vois de ton agent sinistre
 Quels sont les exploits odieux ?
 Tu fus libre jadis, Anglais, ouvre les yeux !
 Crains qu'un jour la raison, de ce lâche ministre
 Ne punisse enfin les forfaits :
 Envain de la politique
 Epuisant la ressource et par de vils succès
 Du faisceau de la République
 Menaçant les liens, il déguise les fers
 Qu'il rive sur tes mains aux yeux de l'univers.

Déjà la crainte importune
 Dementant son farouche orgueil
 De toute sa grandeur lui présage l'écueil
 Ses crimes ont lassé sa hideuse fortune
 Le remord l'attend vainement
 La honte qui le diffame
 Amasse sur sa tête un juste châtiment
 Liberté, ta céleste flamme
 En Ecosse déjà pour sa punition
 Dispose malgré lui la révolution.

Envain retiens-tu perfide
 Dans la fange où tu dois croupir
 Le Despote avili qu'il te plait de servir
 En levant sur le peuple un sceptre parricide
 Pitt, tes jours sont abandonnés
 Au plus furieux orage
 Pour terminer les maux qui te sont destinés
 Tu verras pour comble de rage
 Ce peuple souverain rentrer dans tous ses droits
 Qu'un injuste pouvoir lui ravit tant de fois.

Renvoyé au comité d'instruction publique par
 celui des pétitions (1).

III

[Etat des décrets envoyés aux départ^{ts} par le M. de l'Intérieur, 7 pluv. II] (2)

DATES	TITRES	DÉPARTEMENTS AUXQUELS L'ENVOI A ÉTÉ FAIT	OBSERVATIONS
Frimaire 30 n° 2735	Décret qui suspend l'exécution d'une taxe révolutionnaire imposée au ci- toyen Rodolphe Quartresage La Ro- quette père.	Commune Affranchie	Manuscrit
Frimaire 30 n° 2736	Décret relatif à plusieurs citoyens de la commune de Boulogne.	Commune de de Boulogne	id.

(1) Mention marginale signée Jay, et datée du
7 pluv..

(1) C 290, pl. 911, p. 12. Signé : Paré.